

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 2

MAI 2019

Présents : Mmes Verger, Leriche, Fauvel et Gauvin (représentantes élues des parents d'élèves), Mmes Allart et Huchet (enseignantes), Mr Bahier (conseiller municipal), Mme Malin (adjointe), Mme Hémon (maire), Mr Jasmin (inspecteur de l'Education Nationale), Mme Fourmont (directrice de l'école)

Excusé : Mr Fraboulet (représentant de parents d'élèves), Mme Wanegfellen (directrice pôle jeunesse)

## 1- Bilan des différents projets de classe

### • Classe de neige

- Bilan financier : coût total 9622,50€ avec une participation de la mairie de 3322,62€ et l'APE 3150€. Restait à charge 150€ par famille.
- Bilan très positif pour cette classe de neige. Tout s'est très bien passé. Le groupe en est ressorti fédéré. Mme Allart remercie la mairie d'avoir autorisé Audrey (directrice du pôle jeunesse) à être accompagnatrice lors de cette classe de neige.

### • Piscine

Tout comme l'an passé, les 7 élèves de GS ont participé aux séances avec les CP-CE1. Les séances de piscine se sont bien déroulées. Une séance a dû être annulée à cause d'un problème de car. Les enseignantes remercient les parents d'élèves qui ont accepté d'être accompagnateurs, ils ont été nombreux à se proposer.

Les enseignantes ne savent pas s'il sera possible d'inclure les GS dans ce projet l'année prochaine. En effet, le groupe de GS de l'année prochaine est composé de 12 élèves, cela portera à 29 le nombre d'élèves allant à la piscine. Par conséquent, les enseignantes ne sont pas sûres qu'un groupe aussi important puisse être accueilli.

Cette question est posée à Mr l'Inspecteur qui indique à la directrice qu'elle doit prendre contact avec la conseillère pédagogique afin de lui poser la question et de trouver une solution car il serait dommage que les GS ne puissent participer.

### • Journée découverte à Saulges (CP-CE1-CE2)

La journée s'est parfaitement déroulée : les CE2 ont participé à cette sortie étant donné qu'elle concernait le domaine travaillé lors du décroisement. Les élèves ont réalisé un atelier sur les aurochs, ils ont visité une partie du musée de la préhistoire, ils ont visité le site de Saulges et découvert la grotte Margaux.

### • Projet sur les escargots (maternelle)

Le projet a commencé après les vacances de la Toussaint et les escargots ont été relâchés après les vacances d'avril. Les élèves ont vraiment adhéré à ce projet car ils ont beaucoup manipulé. C'est une expérience à refaire car la découverte du monde prend vraiment du sens pour eux car elle part du concret.

### • Les APC

- **Rappel du projet** : tous les élèves du CP au CM2 ont participé à ce projet qui travaillait la lecture à voix haute. Les élèves avaient 3 séances pour travailler et pour s'entraîner à lire une œuvre de littérature de jeunesse à des maternelles ou à des camarades de classe. Les enseignantes ne prenaient pas forcément leurs élèves.
- **Bilan des élèves** : les élèves ont semblé bien adhérer à ce projet. Ils semblent avoir apprécié le moment de partage avec leurs camarades. Certains élèves ont même demandé à continuer ce projet l'année prochaine. Pour les CP, c'est peut-être un peu tôt mais cela les valorise tout de même.

## 2- Bilan de la soirée Portes Ouvertes

La porte ouverte a eu lieu le vendredi 29 mars 2019. Nous l'avons faite plus tôt que les autres années à cause de la date du début des travaux. Nous avons rencontré une nouvelle famille et les 3 futurs élèves de PS qui arrivent à la rentrée prochaine sont venus faire leur inscription.

La directrice pose la question de la formule : Est-ce que le format convient ? Est-ce que l'on reste sur la même chose ou est-ce que l'on envisage une autre formule ?

La mairie et les parents d'élèves indiquent que la formule peut rester la même. Par contre, Madame le Maire demande s'il serait possible d'envisager une meilleure communication (une bache, un grand panneau) afin que plus de personnes participent à cette soirée.

### 3- Présentation des projets de fin d'année

- **Journée à Laval pour les maternelles** : visite de l'Escargotière à Entrammes et visite du musée des sciences de Laval.
- **Participation au comice de Beaulieu sur Oudon le 15 juin** : la mairie a demandé à l'école s'il était possible que les élèves participent à un concours d'épouvantails qui aura lieu le jour du comice. L'équipe enseignante a donc répondu favorablement à cette demande. Ainsi, le jour du comice, les trois classes présenteront leur épouvantail et les élèves seront récompensés.
- **La fête de l'école aura lieu le 30 juin**. Comme chaque année, un repas sera proposé par l'association de parents d'élèves et ensuite les élèves présenteront un petit spectacle en début d'après-midi.
- **Adaptation dans les futures classes** : le mardi 2 juillet (après-midi), les GS iront découvrir leur classe de CP, les élèves CE1 iront découvrir leur classe de CE2 et les CM2 reviendront en maternelle pour un petit « pèlerinage ». Cette action, menée tous les ans, permet de découvrir les lieux de sa future classe et d'aborder la rentrée avec un peu moins de stress !
- **Spectacles de la communauté de communes** : *Oh boy !* pour les cycle 3 le vendredi 17 mai et *Mûle* pour CP-CE1 le mercredi 5 juin. Ces spectacles sont payés par la mairie.

### 4- Présentation du futur groupe scolaire et point sur l'organisation pendant les travaux

- **Nouveau groupe scolaire** : Madame Malin présente les plans du futur groupe scolaire.
- **Organisation pendant les travaux** :
  - **La classe de cycle 2** sera à la maison de la moisson : la classe a déménagé durant les vacances d'avril. Les enseignantes en profitent pour remercier David pour l'énorme travail fourni. Tout a été mis en œuvre pour que la classe recommence dans de bonnes conditions. La mairie remercie les enseignantes pour leur participation au déménagement.
  - **La classe de cycle 3** restera à sa place pendant les travaux : il y aura peu de changement pour elle.
  - **La classe de maternelle** restera également à sa place mais sa porte d'entrée sera changée de place. Les élèves rentreront dans la classe par la porte de secours car la partie préau de la cour sera utilisée pour le chantier. C'est donc pour cette raison que les enseignantes demanderont aux élèves de maternelle d'avoir des chaussons l'année prochaine.
  - **La garderie, la restauration et les TAP** seront à la salle des fêtes. Les TAP pour les maternelles se feront dans la classe maternelle afin de laisser les élèves dormir (pour ceux qui en ont besoin).

### 5- Questions diverses

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la formation proposée. En effet, Mmes Allart et Huchet ont pu participer à une formation de deux fois deux heures sur le tableau interactif dans leur classe. Cette formation, proposée par l'entreprise Logicia, a été payée par la mairie.

Les parents d'élèves soulignent que 15 jours pour les délais d'inscription pour la cantine, c'est trop long, qu'il peut y avoir des imprévus. La mairie répond que cela est indépendant de leur volonté puisque c'est la société de restauration qui demande 15 jours de délai...

Les parents d'élèves demandent s'il a été signalé qu'il y avait des infiltrations d'eau dans la classe de cycle 3. La mairie n'était pas au courant donc elle indique qu'elle va regarder cela de plus près.

Les parents d'élèves indiquent que certaines écoles utilisent des vélos bureau ou de gros ballons afin que les élèves ne restent pas toujours assis sur leur chaise. Les parents d'élèves demandent donc s'il serait possible d'envisager ce genre de chose à l'école. Les enseignantes indiquent qu'elles vont y réfléchir.

Madame le maire demande à l'école s'il serait possible de faire quelque chose afin de faire de la prévention au sujet du harcèlement. Monsieur l'Inspecteur indique qu'il existe un groupe qui travaille sur le climat scolaire au sein de l'Inspection Académique et qu'il serait intéressant de faire appel à eux pour l'année prochaine. Ce groupe permet d'apprendre aux élèves à mieux se connaître à travers différents ateliers pédagogiques afin de créer une nouvelle dynamique de classe.

Madame le Maire indique que l'ATSEM est gérée par la mairie et demande à Monsieur l'Inspecteur comment faire en cas d'absence de cette dernière. Monsieur l'Inspecteur indique qu'il doit y avoir une ATSEM dans une classe maternelle. Madame le Maire indique, que dans les petites communes, il n'est pas toujours évident de trouver des personnes pour remplacer l'ATSEM et que cela peut créer certains désagréments si une personne est mobilisée pour cela. La directrice de l'école indique qu'elle comprend tout à fait que cela n'est pas évident mais que c'est la sécurité des élèves qui est en jeu : comment faire quand un élève a besoin d'aide aux toilettes si on seul avec 29 élèves ? Dans ces cas, la situation est complexe pour tout le monde mais il est important de trouver des solutions.

Concernant les inscriptions à l'école, Madame le Maire demande à Monsieur l'Inspecteur pourquoi les inscriptions ne font pas en mairie comme dans les autres communes. Monsieur l'Inspecteur indique que normalement, les inscriptions se font à la mairie et ensuite les parents se dirigent vers l'école mais, dans les petites écoles, ce sont souvent les directeurs qui font les inscriptions. Madame la directrice indique qu'elle ne voit aucun inconvénient à ce que les inscriptions soient faites en mairie. Ainsi, la mairie pourra compléter le logiciel ONDE commun avec l'école.

Madame Malin, portant la voix des animateurs, demande s'il serait possible d'envisager une participation commune à Exposciences en 2020 entre les TAP et l'école. L'équipe enseignante est favorable à cette demande et il est tout à fait envisageable de réaliser un projet en commun.

Madame Malin, portant une nouvelle fois la voix des animateurs, demande s'il serait possible d'organiser une journée pour les CM2 avec une sortie escalade ou accrobranche et une après-midi avec un goûter et une boum afin de célébrer le franchissement d'une étape. Elle demande aussi s'il serait possible de rassembler toute l'équipe éducative afin de réaliser une sortie commune de fin d'année dans un parc de loisirs ou autre. Pour ces deux propositions, la directrice de l'école indique que cela ne fait pas partie des missions de l'école. Monsieur l'Inspecteur précise que les sorties scolaires sont là pour lancer ou pour clôturer un projet pédagogique.